

Amazon : zone A scandale ?



Le géant américain du commerce en ligne Amazon jetterait-il des millions d'objets neufs, invendus sur sa place de marché ?

C'est en tous les cas ce que le magazine "Capital" sur M6, prétend. Dans ce reportage, un journaliste de la chaîne raconte comment il a réussi à se faire embaucher comme manutentionnaire dans l'un des entrepôts d'Amazon, à Saran (Loiret), pour filmer les pratiques de la société Amazon : de gros conteneurs destinés à la destruction d'objets de toutes sortes: couches, machines à café, téléviseurs, jouets etc.

On a des témoignages d'anciens salariés qui dévoilent les clauses dans les contrats entre la plateforme d'Amazon ("market place") et les vendeurs tiers qu'elle héberge et dont elle stocke les produits dans ses entrepôts.

Sur ces documents, il est proposé aux entreprises, en cas d'invendus, ou de leur renvoyer leurs produits, ou de les détruire même si ils sont neufs, une pratique légale quoique "choquante",

A Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), l'un de ses plus petits sites en France, 293.000 produits ont été envoyés à la casse, presque tous neufs, en neuf mois, selon des sources syndicales. Si l'on additionne tous les entrepôts d'Amazon, ce sont 3 millions de produits neufs qui seraient jetés par an

Amazon France dit "s'efforcer de réduire au maximum le nombre de produits qui doivent être retournés par (leurs) clients, dans leur intérêt comme dans le (sien)".

"Pour les produits qui ne peuvent être revendus, nous travaillons avec des organisations telles que Dons Solidaires et Banques Alimentaires pour en faire don à des personnes dans le besoin".

Le reportage montre avec des images tournées au drone, le parcours des produits jetés vers des incinérateurs ou des décharges d'enfouissement, désastre écologique dénoncé par "Les Amis de la terre".

source : M6 Capital l'émission présentée par Julien Courbet